

Décision

Générale

colonial

Décision n° 639 10/06/1950

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juin 1950

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1950

Date du numéro
30 juin 1950

TEXTE INTÉGRAL

Le lieutenant Puyot (Pierre) est affecté à la milice indigène à compter du 6 juin 1950, date de son débarquement à la colonie. Il assurera, à compter de cette date, le commandement de la section mobile de l'Alta.